

4.6. REGLEMENT GRAPHIQUE – SECTEUR SOUMIS AUX ALEAS FEU DE FORET

Révision du PLU créée le :

Échelle de la carte : 1/2500

Révision du PLU approuvée le :




Prescription graphique – Secteurs soumis aux aléas feu de forêt

- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Fond de plan (cadastre, PCI 2021)

- Bâtiment
- Parcelle
- Étang, lac, mare
- Étendue d'eau
- Rail de chemin de fer



Document provisoire

Mer Méditerranée